

## Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 28 novembre 2019 à 14h30 au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central à Bury.

### Présence :

- M. Steve Lussier, délégué Ville de Sherbrooke – par voie téléphonique
- Mme Karine Godbout, déléguée Ville de Sherbrooke
- M. Julien Lachance, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Walter Dougherty, délégué MRC du Haut-Saint-François
- Mme Nathalie Bresse, déléguée substitut MRC du Haut-Saint-François

### Personnes ressources :

- M. Denis Gélinas, directeur des projets majeurs Ville de Sherbrooke et directeur par intérim de Valoris
- M. Dominic Provost, directeur MRC et CLD du Haut-Saint-François
- Mme Line Chabot, directrice et greffière service des affaires juridiques Ville de Sherbrooke
- M. Louis Longchamps, directeur des communications de Valoris
- Mme Geneviève Morin, secrétaire de Valoris

### 1) OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Le président M. Steve Lussier déclare la séance ouverte à 14:35.

### 2) ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION :

L'avis de convocation a été transmis par courriel à chaque délégué.

### 3) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

#### Résolution 2019-11-28-0801

Proposé et résolu unanimement que l'ordre du jour de la séance du 28 novembre est adopté et déposé.

**Adopté**

### 4) PROCÈS-VERBAUX :

#### a) Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 24 octobre 2019 ;

#### Résolution 2019-11-28-0802

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 24 octobre 2019.

**Adopté**

#### b) Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 31 octobre 2019 ;

#### Résolution 2019-11-28-0803

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 31 octobre 2019.

**Adopté**

## **5) PÉRIODE DE QUESTIONS – PUBLIC PRÉSENT ;**

### **Dossier 2019-11-28-0804**

Pendant la période de questions, 1 citoyen a posé des questions aux membres du conseil d'administration ou ont fait part de leurs commentaires.

## **6) DOSSIERS DIRECTION GÉNÉRALE ;**

### **6.1) Calendrier des séances régulières du conseil d'administration pour l'année 2020 ;**

#### **Résolution 2019-11-28-0805**

Que le calendrier suivant des séances régulières du conseil d'administration pour l'année 2020 soit et est adopté.

Janvier	jeudi le 23	à 14h30
Février	jeudi le 27	à 14h30
Mars	jeudi le 26	à 14h30
Avril	jeudi le 23	à 14h30
Mai	jeudi le 28	à 14h30
Juin	jeudi le 25	à 14h30
Août	jeudi le 27	à 14h30
Septembre	jeudi le 24	à 14h30
Octobre	jeudi le 22	à 14h30
Novembre	jeudi le 26	à 14h30

**Adopté**

## **7) BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

Aucun sujet.

## **8) FINANCES ;**

### **8.1) Liste des chèques émis du 16 octobre au 15 novembre 2019 ;**

#### **Résolution 2019-11-28-0806**

Proposé et résolu unanimement que la liste des chèques émis entre le 16 octobre et le 15 novembre 2019 soit et est déposée.

**Adopté**

### **8.2) Suivi budgétaire au 31 octobre 2019 du BO 2019 adopté ;**

#### **Résolution 2019-11-28-0807**

Proposé et résolu unanimement que le suivi budgétaire au 31 octobre, du budget 2019 adopté, soit et est déposé.

**Adopté**

### **8.3) Liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris ;**

#### **Résolution 2019-11-28-0808**

Proposé et résolu unanimement que :

la liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjugés par Valoris – janvier à octobre 2019 soit et est déposée.

la liste B – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier soit et est déposée.

la liste C – liste des contrats entre 2000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2019 soit et est déposée.

**Adopté**

#### **8.4) Adoption du Plan de redressement 2019-2021 ;**

##### **Résolution 2019-11-28-0809**

ATTENDU que la situation financière de la régie Valoris est précaire ;

ATTENDU qu'un processus de redressement a été entrepris au cours de l'année d'exercice 2019 ;

ATTENDU qu'un Plan de redressement a été développé pour les années 2019, 2020 et 2021 ;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à son adoption pour sa mise en œuvre immédiate ;

Que le Plan de redressement 2019-2021, conservé au dossier 2019-11-28-0809 des archives de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke, soit et est adopté.

**Adopté**

#### **8.5) Abrogation de la résolution 2019-06-27-0758 ;**

##### **Résolution 2019-11-28-0810**

D'abroger la résolution 2019-06-27-0758 datée du 27 juin 2019.

**Adopté**

#### **8.6) Renouvellement du contrat de service pour le traitement des déchets – Municipalité Canton de Valcourt ;**

##### **Résolution 2019-11-28-0811**

D'autoriser la signature du contrat de service pour le traitement des matières résiduelles entre Valoris et la municipalité du Canton de Valcourt par M. Denis Gélinas, directeur général par intérim et M. M. Steve Lussier, président conformément à l'option 1 an retenue par la municipalité du Canton de Valcourt.

**Adopté**

#### **8.7) Valoris – Tarification 2020 – Services rendus par la Régie – Modification Règlement no 5 ;**

##### **Résolution 2019-11-28-0812**

- D'approuver le nouveau tarif de traitement des déchets à 241 \$ / tonne à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour les membres;
- D'approuver le nouveau tarif de déchets enfouissement immédiat à 241 \$ / tonne à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour les membres;
- D'approuver le nouveau tarif de déchets CRD déclassés à 241 \$ / tonne à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour les membres;
- D'approuver le nouveau tarif de sols contaminés – non utilisables comme matériaux de recouvrement journalier à 241 \$ / tonne à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour les membres;
- D'approuver le nouveau tarif de transbordement au centre de transfert à 6,78 \$ / tonne à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour les membres;
- D'approuver le nouveau tarif de transport du centre de transfert vers le site Bury à 12,09 \$ / tonne à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour les membres;
- D'approuver le nouveau tarif de transport par contrat du centre de transfert vers le site Bury à 10,95 \$ / tonne à partir du 8 avril 2020 pour les tarifs partenaires et non-membres;
- De remplacer le terme « tarif partenaire » par « tarif membre » dans la classification des types de tarif de transbordement et de transport;
- De modifier le Règlement no 5 en conséquence.

**Adopté**

## **9) INFRASTRUCTURES ;**

### **9.1) Lieu d'enfouissement technique (LET) ;**

#### **a) Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel octobre / cumulatif 2019 ;**

##### **Résolution 2019-11-28-0813**

Proposé et résolu unanimement que le bilan mensuel et cumulatif au 31 octobre 2019 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury soit et est déposé.

**Adopté**

#### **b) Processus agrandissement de son LET – Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement au MELCC ;**

##### **Résolution 2019-11-28-0814**

**ATTENDU que** la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke (Valoris) a complété l'étude d'impact sur l'environnement pour l'agrandissement de son LET;

**ATTENDU que** le conseil d'administration de Valoris consent au dépôt du rapport sur l'étude d'impact sur l'environnement pour l'agrandissement de son LET;

**ATTENDU qu'il** est requis de payer un montant de 48 195 \$, au tarif de 2019, au gouvernement pour l'analyse dudit rapport par le MELCC;

Il est résolu d'autoriser le directeur général par intérim, Denis Gélinas, à signer, et transmettre les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour et au nom de Valoris et d'autoriser le paiement d'un montant de 48 195 \$ au gouvernement du Québec.

**Adopté**

#### **c) Aménagement de la cellule 7 du lieu d'enfouissement technique – critères d'évaluation des offres de services professionnels AO 2020-01 ;**

##### **Résolution 2019-11-28-0815**

Il est résolu d'utiliser pour l'appel d'offres 2020-01 relatif à la fourniture de services professionnels pour l'aménagement de la cellule 7 du lieu d'enfouissement technique, le système de pondération et d'évaluation des offres conservé au dossier 2019-11-28-0815 des archives de la Régie.

**Adopté**

### **9.2) Lieu d'enfouissement sanitaire (LES) ;**

Aucun sujet.

### **9.3) Gestion des eaux de lixiviation ;**

Aucun sujet.

### **9.4) Centre de tri multimatières ;**

Aucun sujet.

### **9.5) Centre de transfert Sherbrooke ;**

Aucun sujet.

### **9.6) Gestion des biogaz ;**

Aucun sujet.

### **9.7) Gestion des matières résiduelles organiques (MRO) ;**

Aucun sujet.

### **9.8) Parc Éco-industriel ;**

Aucun sujet.

### **9.9) Site de Bury ;**

Aucun sujet.

## **10) RÈGLEMENTS :**

### **10.1) Avis du règlement et dépôt du projet de règlement no 5-2 modifiant le Règlement no 5 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke ;**

#### **Résolution 2019-11-28-0816**

Le délégué M. Steve Lussier donne l'avis suivant :

« PRENEZ AVIS qu'à une prochaine séance du conseil d'administration sera présenté, pour étude et adoption, le Règlement n° 5-2 modifiant le Règlement n° 5 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-St-François et de Sherbrooke de manière à :

- modifier les tarifs pour le traitement des matières résiduelles ainsi que pour le transbordement et le transport des matières résiduelles qui transitent par le centre de transfert de Sherbrooke;
- remplacer le terme « tarif partenaire » par « tarif membre » dans la classification des tarifs de transbordement et de transport des matières résiduelles; »

et dépose le projet de règlement n° 5-2.

**Adopté**

## **11) DEMANDES DES DÉLÉGUÉS :**

M. Lachance se dit satisfait du plan de redressement et aimerait pour suivi du plan de redressement avoir un tableau de bord pour mieux visualiser les actions et les mettre dans le temps.

## **12) AFFAIRES NOUVELLES :**

Aucun sujet.

## **13) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

L'assemblée est levée à 14:55.

---

M. Steve Lussier, président

---

M. Denis Gélinas, secrétaire-trésorier par intérim